

En ce moment

Start-up

Recrutement

Industrie

Investissement

Accueil > Économie

Pourquoi le PDG de la SNCF est convoqué par le gouvernement

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire s'est emporté contre l'accord signé sur les fins de carrière des cheminots. François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes, s'étonne que l'accord ne soit pas chiffré et estime qu'il aura un coût pour le contribuable.

Ouest-France

Fathilde GOLLA.

Publié le 02/05/2024 à 18h52



La polémique enfle à propos de [l'accord de la SNCF](#) sur les fins de carrière des cheminots. Le ministre de l'Économie l'a qualifié ce jeudi 2 mai sur *BFM* de « **pas satisfaisant** ». Bruno Le Maire a également annoncé qu'il va « **convoquer le président-directeur général de la SNCF pour qu'il [lui] rende des comptes** ».

Le locataire de Bercy ajoute encore qu'il n'a « **pas été averti** », et qu'il ne sait pas combien le « **deal** » passé le 22 avril entre la direction du groupe et les syndicats coûtera. Avec cet accord, les cheminots pourront notamment entamer une « **cessation anticipée d'activité** » 18 mois avant leur retraite avec 9 mois travaillés rémunérés à 100 % et 9 mois non travaillés rémunérés à 75 %. Les métiers « **pénibles** » bénéficieront d'une durée optionnelle augmentée à 30 mois, dont 15 mois non travaillés rémunérés à 75 %. [Pour les contrôleurs](#), le dispositif est encore plus généreux et s'élève à 36 mois dont 18 mois non travaillés.

« **On ne signe pas un tel accord sans en évaluer le coût** », lance François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes. « **Si la SNCF a fait ça, c'est proprement scandaleux** », fustige encore le créateur de Fipeco qui s'étonne « **que le gouvernement ne soit pas au courant sur un sujet aussi explosif** ».

De son côté, le ministre des Transports Patrice Vergriete assure que le « **contribuable ne versera pas un centime pour financer cet accord** ». Mais là encore, François Ecalle émet des doutes : « **cela aura forcément un effet sur le contribuable** », conteste ce spécialiste qui avait évalué la facture de la SNCF pour les contribuables à 20 milliards d'euros en 2022. « **Cela passera par une hausse du prix du billet ou de la contribution publique** » via le maquis des subventions et achats de services passés par l'État et les régions.